

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

RTBF : la dotation revue à la hausse

Le gouvernement de la FWB a donné son feu vert au nouveau contrat de gestion de la RTBF.

La dotation a été revue à la hausse.

Dotation revue à la hausse, la publicité à la baisse. Ce sont les deux principales choses qu'il faut retenir de ce futur contrat de gestion auquel le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donné son feu vert hier. Selon le cabinet du ministre en charge des Media, Jean-Claude Marcourt (PS), celui-ci renforce une exigence pour l'information et la lutte contre les fake news, la promotion de la diversité et de l'éducation aux médias, sans oublier la priorité donnée à une meilleure accessibilité.

Le projet de contrat de gestion a été envoyé aux organes de la RTBF pour examen. Le gouvernement de la Fédération validera définitivement le texte après l'analyse des éventuels amendements transmis par ces derniers. L'entrée en vigueur de la version définitive est prévue le 1^{er} janvier 2019.

Le document sur la table confirme la RTBF dans son rôle de Media de Service Public global avec une présence en TV, radio et sur internet et les réseaux sociaux, en adéquation avec son nouveau plan stratégique Vision 2022.

Les évolutions majeures de ce cinquième contrat renforcent le rôle de proximité de la RTBF avec ses publics et de créateur de valeurs pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les modifications apportées « *consolident ses missions d'information, de divertissement et d'éducation dans un monde en pleine mutation technologique et en recherche de sens.* »

Plafond des revenus publicitaires : de 30 à 25 %

Sur le plan financier, le projet annonce une augmentation de la dotation de 1,25 % en 2019 et 2020. « *En effet, le contrat exige avant tout une stabilisation des effectifs de la RTBF et une diminution de la pression publicitaire. Le projet de contrat intègre également des objectifs ambitieux au niveau de la production propre* », a précisé le cabinet de M. Marcourt.

Une attention particulière est également portée au nombre d'heures de productions propres quotidiennes : plus de 10 % en TV et radio. Le contrat fixe un objectif – déjà annoncé en 2015 – de 4 productions de séries belges par an d'ici 2020.

Il fixe des quotas de diffusion en journée sur toutes les chaînes de radio en augmentant la diffusion de chansons en langue française et d'artistes provenant de la Fédération Wallonie Bruxelles.

En matière d'accessibilité, le projet de contrat de gestion impose une offre élargie de programmes en version originale sous-titrée, avec la faculté de visionnage de sous-titres en version multilingue via le décodeur du télédiffuseur ainsi que sur Auvio.

La RTBF devra se mettre en conformité avec le nouveau règlement CSA en matière d'accessibilité pour les sourds et malentendants, sans oublier une augmentation des volumes de sous-titrage TV, sur internet et réseaux sociaux.

Un chapitre important est enfin réservé à la protection du public face à la pression publicitaire via une limitation du plafond des re-

cettes publicitaires de 30 % à 27,5 % en 2019 et à 25 % à partir de 2020 ; une limitation du volume de certaines publicités sectorielles (paris sportifs en ligne) ; une interdiction de la publicité pour les produits contenant du glyphosate, des casinos virtuels et jeux de poker en ligne ; et le placement des messages visant la santé dans les publicités télé relatives

aux boissons sucrées et produits alimentaires manufacturés. Enfin, les moyens budgétaires réservés pour les coproductions avec des producteurs indépendants seront augmentés.

« Mieux à faire », selon le MR

Du côté de l'opposition MR, on estime qu'il y avait mieux à faire que d'augmenter l'injection d'argent public dans la RTBF pour compenser les éventuelles pertes publicitaires. « *À l'heure actuelle, il est impossible de dire que les pertes éventuelles en termes de marché publicitaire de la RTBF soient engendrées par la seule venue de TFI* », avance Olivier Maroy, qui rappelle qu'une proposition d'audit externe avait été avancée lors des discussions parlementaires.

« *Par ailleurs, comment justifier que l'on donne un blanc-seing de 3 millions d'euros à la RTBF alors que nos écoles subissent une lourde pénurie d'enseignants, que nos bâtiments scolaires ont un besoin criant de rénovations, que nos universités ne sont pas correctement financées, que nous manquons de crèches, etc.* », a déploré pour sa part la cheffe du groupe MR Françoise Bertiaux. ■